



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11^{eme}
Nom de site	310049	Numéro	T10623
Adresse du site	12-14, rue Auguste Laurent	Hauteur	R+9 (30m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + léger changement d'azimut		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/06/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/07/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	18/09/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 120° et 240° au lieu de 0,120 et 240°.		
Distance des ouvrants	> 5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 3 et 10°</i>
Estimation	10° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+5 Az 240°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes bibandes et quadribandes par trois antennes Heptabandes de 2m.
Zone technique	Ajout de 6 modules fixés sur 2 mât auto-stables sur la toiture. Dans un local situé au sous-sol ajout des équipements techniques nécessaires au fonctionnement des nouvelles antennes
Hauteur antennes/sol	32.60m

Date :

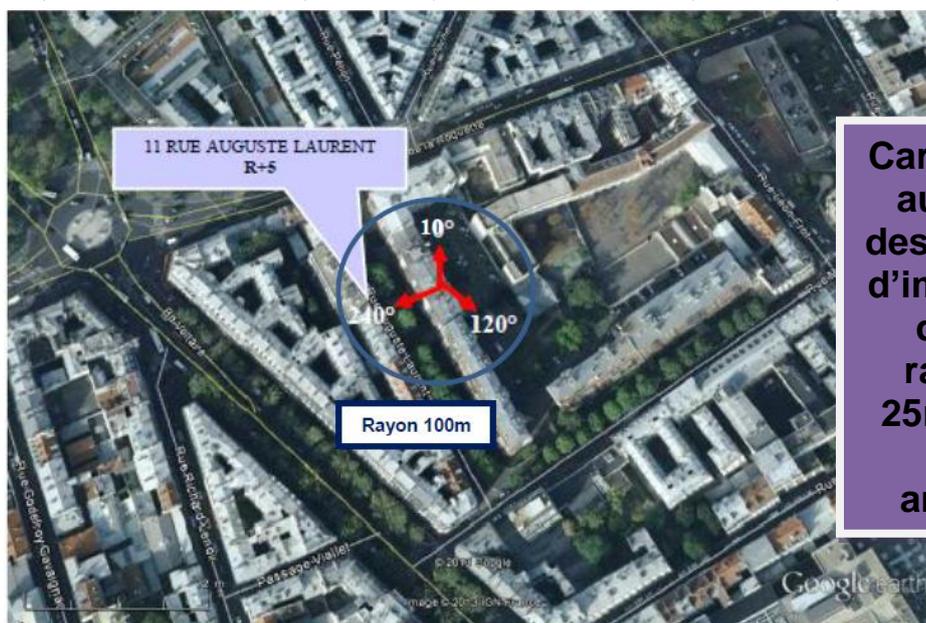
Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole maternelle publique	144 RUE ROQUETTE 75011 PARIS	R+5	Non	55m	0.48% et 0.19 V/m
Accueil des enfants	3 RUE PACHE 75011 PARIS	R+5	Non	85m	0.34% et 0.14 V/m

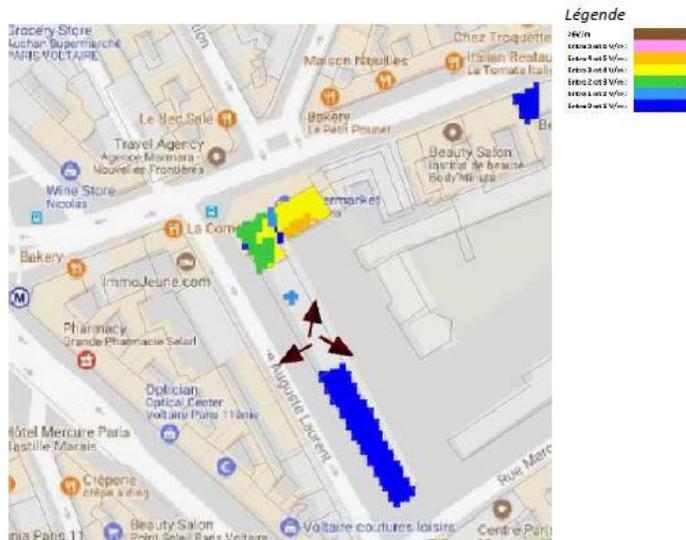


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

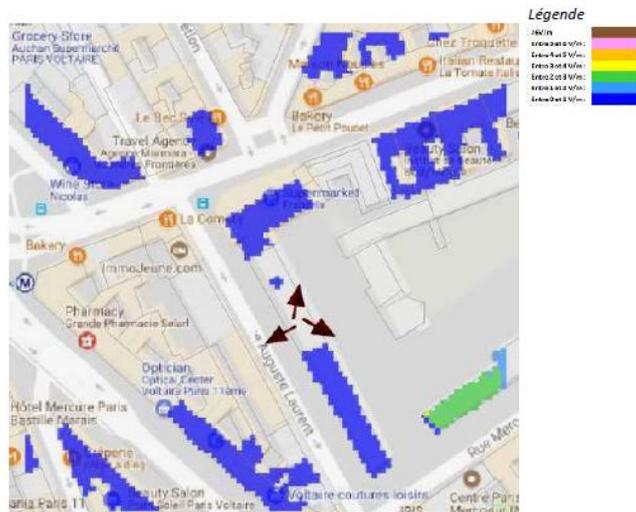
a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



b. Azimut 120°

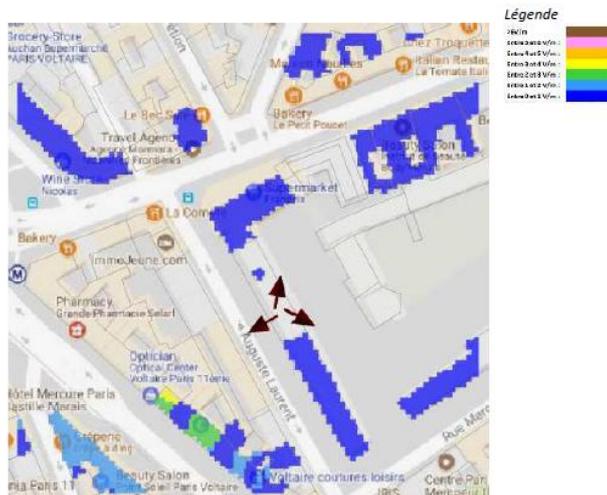
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	25,5 m	22,5 m	22,5 m

Les niveaux calculés dans les EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Pas de modification de l'aspect extérieur

Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :



11 RUE AUGUSTE LAURENT
R+5